AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

215C0372
FR0000130809-FS0186

31 mars 2015

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

SOCIETE GENERALE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 31 mars 2015, la société The Capital Group Companies, Inc.[1] (333 South Hope Street, 55th Floor, Los Angeles, CA 90071-1406, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 27 mars 2015, le seuil de 5% du capital de la société SOCIETE GENERALE et détenir 40 441 521 actions SOCIETE GENERALE représentant autant de droits de vote, soit 5,02% du capital et 4,61% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions SOCIETE GENERALE sur le marché.

[1] Agissant pour le compte de fonds.
[2] Sur la base d'un capital composé de 805 214 228 actions représentant 876 933 640 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.